

## **Sujet : [INTERNET] projet de microcentrale sur le torrent des Moulins - Montvalezan**

**De : > virginie.mauz (par Internet) <virginie.mauz@sciencespo.fr>**

**Date : 29/04/2024 à 10:35**

Bonjour,

Je vous adresse ce mail pour vous informer de mon avis très fermement opposé au projet de microcentrale sur le torrent des Moulins à Montvalezan.

Je suis propriétaire d'une maison aux Granges d'Emprin 73700 Montvalezan, et le torrent des Moulins traverse la forêt à côté de chez moi, à l'aval de l'emplacement envisagé pour la microcentrale.

Ce torrent, à plein débit comme c'est le cas actuellement, est vecteur de vie et de biodiversité. Une faune et une flore intéressantes dépendent de la présence de l'eau.

Des rigoles d'irrigation partant du torrent sont constitutives du patrimoine rural et paysager de la commune. Ces rigoles, entièrement alimentées par le torrent sont elles aussi des éléments structurants de la biodiversité de la forêt. Ainsi, une flore, une fonge (orchidées, champignons variés...) et une faune / microfaune locales se sont développées autour des ces rigoles d'irrigation. Je les observe depuis l'enfance, et j'entretiens ces trajets de l'eau (débouchage de rigole, renforcement des bords) depuis 30 ans. Mes enfants aussi apprennent à s'occuper de ce coin de forêt, où l'eau est déterminante.

A l'heure où les pics caniculaires estivaux atteignent même notre altitude, cette eau est salutaire, pour l'environnement sauvage mais aussi pour nous, qui prenons soin et profitons de la fraîcheur de l'eau.

La microcentrale n'est pas un projet écologique : on qualifie ce type d'infrastructures d'énergie "propre", cependant c'est être aveugle au biotope local - et aux us et coutumes liés au territoire - à l'aval de la zone de ponction.

Il se trouve que les besoins en accroissement de production énergétique ne sont pas liés à l'accroissement démographique de la Commune de Montvalezan : selon les chiffres de l'INSEE, entre 2009 et 2020, la population résidente est passée de 676 à 718 habitants, soit un taux de croissance annuel moyen de 0,56%.

Il va de soi que les "besoins" d'accroissement de production énergétique locaux sont donc purement le fait d'une stratégie de développement touristique forcenée. Les justifications du projet sont donc affligeantes, à l'heure où un consensus est à peu près établi, à l'échelle du massif alpin comme à l'échelle nationale, sur l'impérative prise en compte des enjeux climatiques dans les stratégies touristiques des territoires. Les nouvelles capacités d'accueil touristique de la station de la Rosière font fi des perspectives scientifiques quant au taux d'enneigement dans les décennies à venir. Ces projets-là n'en ont cure : la rentabilité immobilière sera atteinte avant l'inexorable baisse d'attractivité du domaine skiable.

Augmenter les infrastructures énergétiques dans ce contexte, c'est accompagner et soutenir l'insoutenable, littéralement. Entériner ce projet relève pour moi de l'aveuglement, au mieux, ou d'un cynisme impardonnable à notre époque.

Je vous remercie par avance de bien vouloir alimenter l'enquête publique de cet avis,

Virginie Mauz  
Consultante en urbanisme  
Les Granges d'Emprin 73700 MONTVALEZAN  
06 61 65 41 38